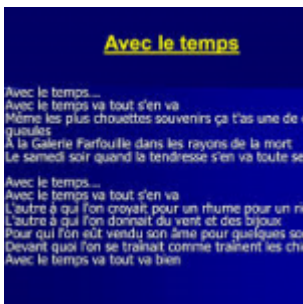


“Avec le temps va tout s’en va” (Léo Ferré / Barclay) : quand on perd un être cher comment faire son deuil



On perd un être cher ('un seul être vous manque et tout est dépeuplé') : quel est le processus pour faire son deuil?

D'abord il y a la métaphore de la chaise : vous êtes assis(e) sur une chaise à quatre pieds , vous êtes stable . Vous perdez un de vos parents , c'est dans l'ordre des choses, mais vous êtes déstabilisé(e). C'est un rempart qui s'effondre, Vous vous retrouvez en 1ère ligne. Votre chaise tremble un peu .

Vous perdez un conjoint au milieu de votre vie : là ce n'est plus dans l'ordre des choses , un des pieds de la chaise se casse , vous êtes déstabilisé(e) , vous risquez de tomber! vous avez besoin d'aides pour caler votre chaise.

Vous perdez un enfant c'est encore moins dans l'ordre des choses : vous êtes dévasté(e), vous perdez les deux pieds de votre chaise, vous vous écroulez , vous avez besoin d'aides pour vous relever et pour réparer la chaise.

Quand la chaise est renversée , c'est la mort.

Quel est donc le cycle du deuil ? Voici les étapes incontournables du deuil :
choc > déni > colère > peur > tristesse > acceptation pardon > quête de

sens > renouveau > sérénité > croissance .

Dans les sociétés occidentales la mort est tabou. Tout est tourné vers le paraître , la jeunesse , le succès.

Dans certaines religions comme le bouddhisme , plus les funérailles sont célébrées dans l'enthousiasme, plus l'âme du défunt a des chances de s'élever et de se réincarner dans une enveloppe plus riche spirituellement.

La concession : en France les concessions sont à durées différentes suivant leur prix. (la mort est un commerce!)

Dans d'autres pays (USA , Liban, Turquie, Moyen Orient) les concessions sont illimitées . Il y a parfois des frais d'entretien.

La crémation : en 1885 le crématorium du Père Lachaise est créé, pour des raisons sanitaires (épidémies : choléra..) ; le 15 novembre 1887 une loi autorise la crémation en France. En 1963, Vatican2 tolère la crémation.

Certaines religions comme l'Eglise apostolique arménienne (dit "grégorienne") interdisent la crémation.

La dispersion des cendres fait l'objet de la loi "Jean-Pierre Sueur" : dans la nature (mer, forêt, montagne) déclaration préalable ou encore dans le "Jardin du Souvenir" .

Le musée du quai Branly à Paris expose les rituels mortuaires.

Les Français pratiquent de plus en plus la crémation pour une raison bien simple : il y a de moins en moins de culte des morts, de visite aux cimetières . Des solutions existent : une webcam dirigée sur la tombe , un QR code sur la tombe (quand on dirige son smartphone sur la plaque s'affiche la biographie du/des défunts .

sources: Anne Géron/ www.hommages.fr , Google "la métaphore de la chaise"